

Barbezières à Gourville



Lettre d'information du site Natura 2000 FR5412023
« Plaine de Barbezières à Gourville »

Lettre 3 - Avril 2017



Edito

La faune et la flore sauvage s'invitent sur le territoire

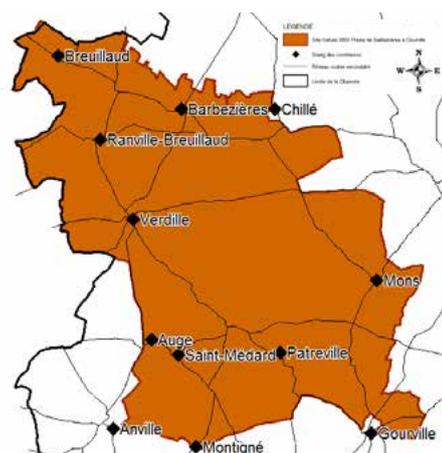
Impossible de rester insensible aux effets positifs plus ou moins visibles que ces auxiliaires naturels apportent aux cultures.

En ce qui concerne les oiseaux de plaine, leur présence ne peut que rendre service aux agriculteurs, en régulant les populations de campagnols, criquets ou autres insectes.

Sur la plaine de Barbezières à Gourville, de nombreuses espèces migratrices ou non sont visibles dans les parcelles gérées par l'Homme. Il convient donc de prendre en compte leur présence afin de maintenir des populations viables. L'outarde canepetière, espèce emblématique du site bien connue de ses habitants permet de mettre en place des actions auxquelles chacun peut adhérer.

La Chambre d'agriculture de la Charente, avec ses partenaires dont la Fédération des Chasseurs et Charente Nature, est votre interlocuteur privilégié que vous soyez propriétaire, exploitant, une collectivité ou association, ou encore simple usager du site. N'hésitez pas à contacter le service environnement de CA16

Jacques AUPETIT
Vice Président CA16



Les busards

Les rapaces sont des oiseaux très présents sur le site Natura 2000. Tout le monde peut apercevoir les buses perchées sur les piquets de vigne qui nous regardent passer en voiture.

Mais certaines espèces font l'objet d'une attention toute particulière. Il s'agit des busards.

3 espèces de busards peuvent être observés sur le site Natura 2000 : le busard cendré, le busard Saint-Martin et le busard des roseaux. Ces trois espèces se différencient par leur apparence et par leur mode de vie.

Le busard des roseaux peut être observé en vol sur le site Natura 2000 mais il vit préférentiellement dans les marais de Charente-Maritime. Il ne niche pas sur le site mais peut venir s'y alimenter.

Le busard Saint-Martin passe l'hiver dans notre région. Il niche dans les cultures, prairies ou landes.

Le busard cendré est le plus commun de la plaine. Il passe l'hiver en Afrique et revient début avril. Il niche principalement dans les cultures ou les friches.

Les busards cendrés et Saint-Martin nichent au sol dans la plaine. La ponte a lieu principalement en mai, l'incubation dure environ un mois et les petits restent dans le nid au moins un mois.

Les nichées sont nourries principalement de campagnols ; un couple et leurs petits peuvent consommer jusqu'à un millier de campagnols par an, ce qui rend les effectifs de busards dépendants des populations de campagnols. Ils se nourrissent aussi petits passereaux et de gros insectes.

Comment les différencier ?

Lorsqu'ils rasent les cultures, on peut les observer de dessus. Les mâles busard cendré et busard Saint-Martin sont presque semblables, gris avec le bout des ailes noires. Seule une barre noire au niveau des ailes présente chez

le busard cendré les différencie. Vu de dessous, le mâle Saint-Martin est gris clair alors que le mâle cendré possède deux bandes noires. Les femelles de ces deux espèces sont difficiles à différencier, étant brunes dessus et fauve strié de brun dessous.

Le busard des roseaux est le plus gros des busards, avec le dessus brun et le bout des ailes noires pour le mâle et une couleur brun foncé pour la femelle.

Les effectifs de ces espèces sont très bas. Ils sont dépendants des populations de campagnols mais aussi des pratiques agricoles car le nid, dans les cultures ou les prairies, est utilisé au moins deux mois notamment durant les moissons. La protection de ces nichées est simple et efficace avec très peu de conséquences pour l'exploitant.

Pour plus d'informations sur ces espèces, une fiche descriptive et une plaquette sur la sauvegarde des nichées sont en ligne sur le site

<http://barbezieresgourville.n2000.fr>



Busard cendré

Suivi des espèces prioritaires de la plaine

Les outardes

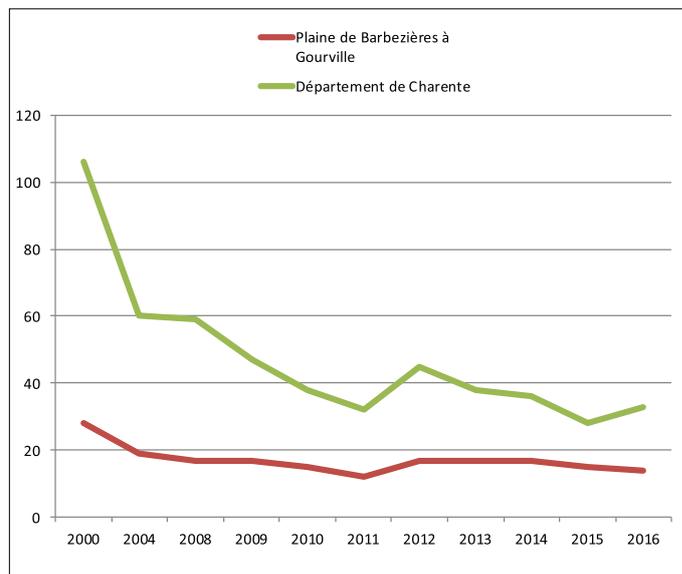
Le suivi des populations d'outarde s'effectue annuellement dans le cadre du Programme National d'Action. Il est effectué par plusieurs organismes, dont Charente Nature et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et la Fédération Des Chasseurs de Charente.

Le comptage de printemps a pour cible les mâles chanteurs car les femelles, souvent tapies dans la végétation, sont trop difficiles à observer. Il a lieu entre le 10 mai et le 30 juin avec un point d'écoute et d'observation tous les 750 mètres à travers le site Natura 2000. Le passage a lieu par temps favorable, tôt le matin ou dans la soirée.

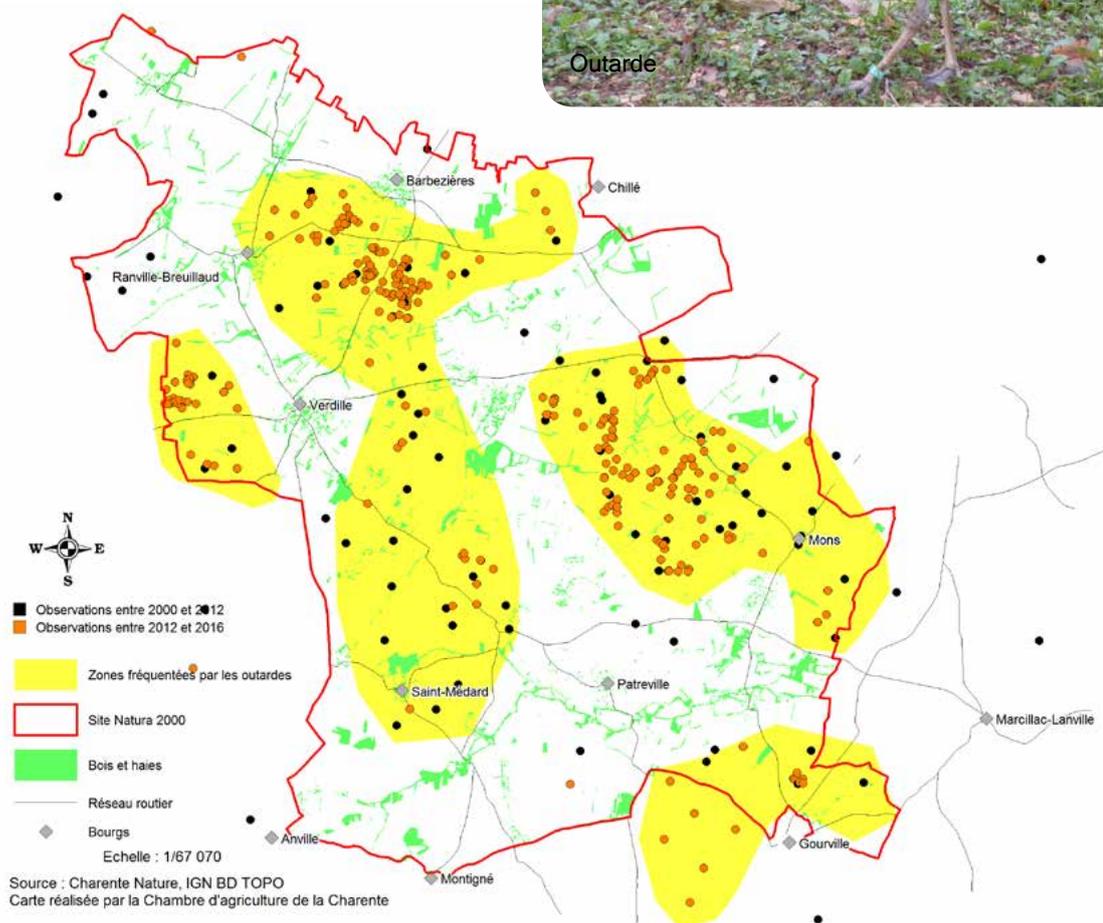
On peut voir que les effectifs des mâles chanteurs est très faible, entre 15 et 20 individus, et avec une légère diminution. Les données sur le département montrent une forte diminution depuis les années 2000, avec une disparition des individus dans les communes hors des sites Natura 2000.

Un second comptage a lieu à l'automne lors des rassemblements post-nuptiaux. Les individus se rassemblent sur des sites historiques et c'est l'occasion d'observer les populations dans leur globalité. On peut y observer les femelles et les jeunes de l'année mélangés aux mâles qui ont perdu leur plumage de parade.

Effectifs de mâles outardes en Charente et sur le site



Répartition des observation de mâles outardes chanteurs



Les oedicnèmes criards

Le suivi de cette espèce est réalisé annuellement depuis la mise en place de l'animation du site par la Fédération des Chasseurs de Charente.

Comme pour l'outarde, il y a un suivi printanier et un suivi automnal lors des rassemblements.

En 2014 et 2015, seuls les mâles chanteurs étaient suivis au printemps. Le protocole était de localiser les mâles par contact auditif. Le site a été quadrillé tous les kilomètres, soit 82 points d'écoute. Une bande-son avec le cri du mâle est diffusée pour stimuler le chant. Ces écoutes ont eu lieu le soir 1 heure avant le coucher du soleil et une heure après. Il y a eu un premier passage fin mai et un autre fin juin.

Il en est ressorti que les oiseaux sont assez bien répartis sur la plaine mais de manière différente entre 2014 et 2015. 24 individus ont été contactés en 2014 et 31 en 2015.

En 2016, un autre protocole a été mis en place. Il s'agit d'observer les couples nicheurs de jour dans les parcelles sus-

ceptible de les accueillir (vignes et cultures d'été semées récemment)

32 couples ont ainsi pu être observés sur l'ensemble de la plaine. Ils semblent moins présents dans le centre du site, ce qui pourrait s'expliquer par la forte présence des céréales d'hiver dans l'assolement.

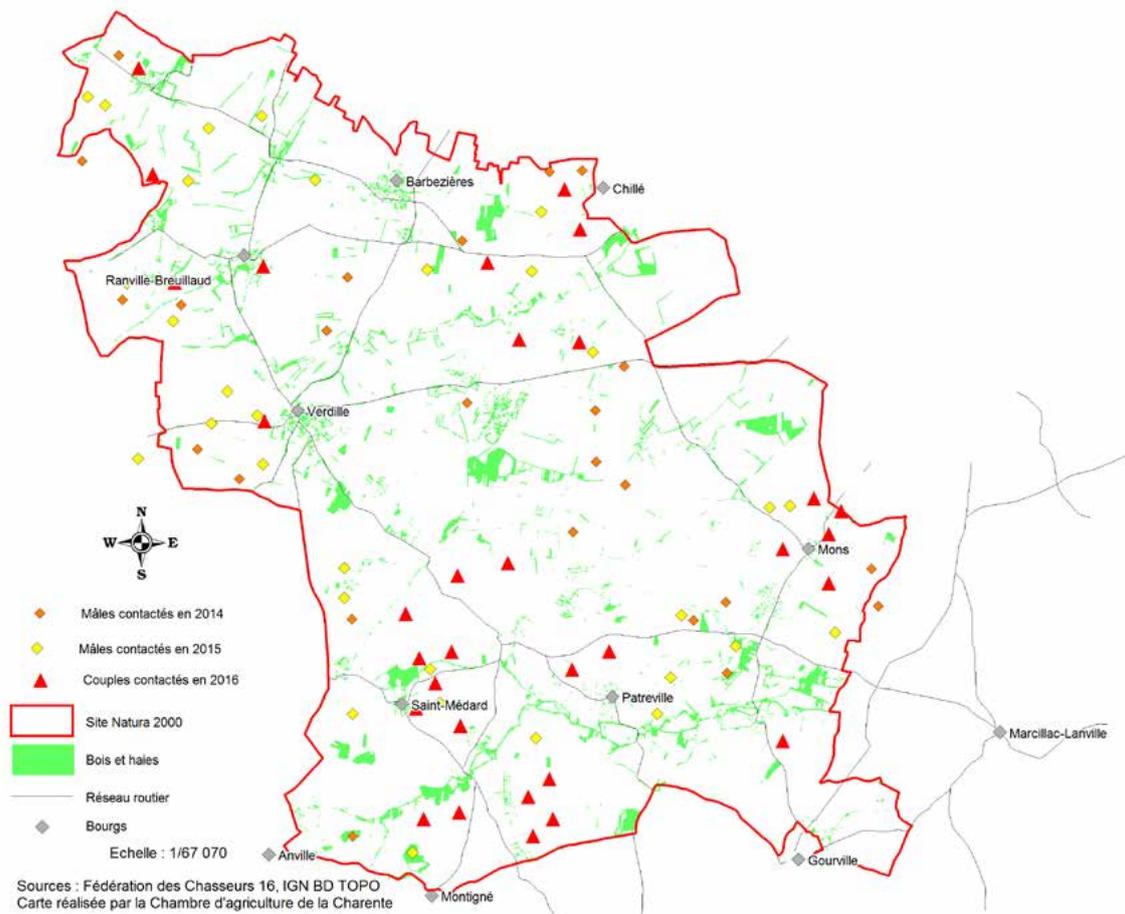
Concernant les comptages lors des rassemblements post-nuptiaux, on trouve un

site de rassemble aux Eliots sur la commune d'Auge-Saint-Médard et un autre à proximité mais en dehors du site Natura 2000 à Anville.

Sur le site des Eliots on retrouve entre 150 et 200 individus en moyenne. Leur date de départ en migration varie selon l'arrivée du froid.



Répartition géographique des observation d'oedicnèmes criards



Le projet AGRIFAUNE à Montigné

AGRIFAUNE c'est quoi ?

L'objectif de ce projet est de rassembler agriculteurs et chasseurs, autour de la thématique « petits gibiers de plaine », et de proposer des améliorations d'aménagements de territoire afin de favoriser les populations. C'est alors dans ce cadre, que tous les acteurs de la commune travaillent ensemble et mettent en place des actions. En 2 ans, c'est 18 ha de jachères mellifères semées, 16.5 ha de culture intermédiaire pièges à nitrate en vignes, plus de 500 m de haies plantés, des semis de bandes en bords de champs spécifiquement destinées aux auxiliaires des cultures.

Ce projet est pour une durée de 3 ans, reste alors l'année 2017 pour augmenter ces surfaces, qui verront le jour ces prochaines semaines, car les agriculteurs et chasseurs sont demandeurs. De nouvelles plantations de haies sont envisagées, plusieurs dizaines d'hectares de couverts hivernaux seront implantés à l'automne, et des réaménagements parcellaires sont prévus. Afin de suivre l'évolution de ces couverts, et leur impact sur la petite faune sauvage, des suivis de populations, par comptage notamment seront effectués par les 2 structures.

Ce projet est issu d'un travail depuis plusieurs années de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente (FDC 16), en collaboration avec les chasseurs et les agriculteurs de la commune. Mais, c'est depuis 2 ans, et avec la collaboration de la Chambre d'Agriculture de la Charente (CA16), que le projet a pris de l'ampleur. Suite à ce travail commun des

2 structures, et avec comme base un diagnostic de territoire précis de la FDC 16, des actions sont mises en place. Ce travail de la FDC 16 est renforcé par un diagnostic agro-écologique réalisé par la CA16 sur plusieurs exploitations, concluant sur 3 zonages précis où des aménagements seront effectués en priorités.



La plaine de Néré à Bresdon, un site aux mêmes enjeux

Pour tous renseignements contacter Martine GERON -
Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime

Site internet : <http://n2000nerebresdon.charente-maritime.chambagri.fr>

La structure animatrice

Suite à un appel d'offre de la DREAL Poitou-Charentes, la Chambre d'agriculture de la Charente anime le site Natura 2000 pour une période de 3 ans.

La Chambre d'agriculture est un établissement public dont les principaux rôles sont :

- Rôle consulaire : elle représente les intérêts des agriculteurs et du monde rural auprès des pouvoirs publics.
- Rôle d'intervention : elle gère un ensemble d'activités au nom de l'intérêt général agricole.

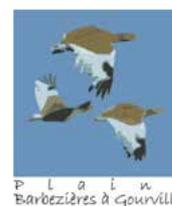
Forte de son expérience en développement agricole, la Chambre d'agriculture réalise une animation de proximité pour répondre aux attentes des acteurs et créer ainsi une dynamique de préservation du site.



Contact : Damien ROY
Bureau décentralisé de Segonzac
05 45 36 34 00 / 06 07 76 76 29
damien.roy@charente.chambagri.fr

Rerouvez plus d'infos sur la Plaine de
Barbezières à Gourville sur
barbezieresgourville.n2000.fr

Les partenaires



barbezieresgourville.n2000.fr